

L'Écho de Montailloux



Bien vivre à PRÉSILLY

Bulletin municipal n° 07 - Janvier 2005

Éditorial	2
Délibérations du conseil municipal	3
L'intercommunalité	5
Les échos de l'intercommunalité	7
Socialement votre	8
Marché de Noël à Beaupré	9
Clin d'œil	10
Événements	12
Quoi de neuf ?	16
La parole à	17
Infos utiles	18
État civil	19

Meilleurs vœux 2005

Éditorial

Une caractéristique de l'année 2004, même si on l'a déjà un peu oublié, c'est en tout cas qu'elle a été électorale, avec les scrutins cantonaux, régionaux et européens. Il y a eu une quatrième élection cet automne à Annecy concernant notre département pour désigner nos trois sénateurs, mais elle peut vous avoir échappé car ce ne sont que quelques élus municipaux qui votent (trois pour notre commune). Ce fut aussi l'année du soixantième anniversaire de la libération de notre région et de notre canton en particulier, marquée notamment par des expositions et conférences. N'oublions pas que c'est à Présilly qu'étaient rassemblés les résistants qui libèrent notre canton en août 1944 comme nous l'avons relaté dans notre dernier bulletin. Quelques festivités eurent lieu sur notre territoire, des championnats régionaux de cyclisme et la fête du Salève à Mikerne. Plus récemment, les membres du CCAS ont magnifiquement organisé le traditionnel repas des anciens toujours très apprécié pour sa qualité et l'animation qui l'accompagne. Qu'ils en soient vivement remerciés. Les résumés des comptes rendus des réunions de conseils vous apportent l'essentiel de ce qui a été fait sur le plan communal ou intercommunal complété par les informations communautaires données par le « Forum ». Au printemps de cette nouvelle année, la société qui construira et exploitera l'autoroute A 41 devrait être choisie pour permettre une mise en service en... 2010 ! Vous serez bien sûr informés lorsque les choses se préciseront. Enfin, comme prévu, notre gros chantier de l'année, la rénovation complète de la mairie dans le strict respect

de son architecture extérieure devrait commencer à partir de mars 2005. En effet, au 15 juin, même si 43 entreprises avaient répondu à notre appel d'offres, tous les lots n'avaient pas pu être attribués et il a été procédé à une nouvelle publicité, dont les résultats seront connus lorsque ces informations vous parviendront, et entérinés par le conseil municipal. Nous essaierons de faire en sorte que la gêne qui résultera de ces importants travaux ne soit pas préjudiciable à nos concitoyens ni au personnel communal. En effet pendant la durée du chantier, le secrétariat sera transféré dans la salle des fêtes et la petite salle restera à la disposition de nos associations. Les plans et caractéristiques du bâtiment rénové ont été publiés précédemment. Les auteurs de notre bulletin méritent de grands remerciements et seraient heureux que vous leur apportiez idées et suggestions. Cette publication vous parviendra alors que les « lampions » ne seront pas encore éteints, après Noël qui nous l'espérons, a été une belle fête familiale pour le plus grand bonheur des petits et des grands, sans avoir oublié ceux qui sont isolés et les malades qui ont tant besoin de réconfort. Enfin, à travers toutes les informations souvent mauvaises qui envahissent nos médias, alors qu'il y a heureusement beaucoup de bonnes nouvelles dont on n'entend jamais parler, essayons tous de faire en sorte que 2005 soit la meilleure année possible pour tous, souhait partagé par les élus et le personnel communal.

François Déprez

SALLE COMMUNALE

PETIT RAPPEL

En raison des travaux de réhabilitation de la mairie, la salle communale sera fermée au public :

**du 1^{er} janvier 2005
jusqu'à la fin des travaux**

Aucune location ne sera possible durant cette période.

Vous serez tenus informés d'éventuelles modifications en cours d'année en fonction de l'état de l'avancée des travaux.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.



Délibérations du conseil

P principaux points traités aux réunions de conseil municipal du 1^{er} juillet, 26 août et 14 octobre 2004

BÂTIMENTS

Travaux de la mairie

Début juillet, le conseil municipal entérinait les premiers résultats de l'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la mairie. Huit lots ont été attribués et les huit autres lots ont été déclarés infructueux.

Les résultats sont les suivants (H.T.):

1 Démolitions – démontage	16 872.00 €
Grosjean – Cusy	
2 Gros œuvre – maçonnerie	77 272.14 €
Bermond – Beaumont	
3 Charpente – couverture – plancher	44 475.60 €
Morel – Challonge	
4 Cuivrierie	8 567.85 €
Alpes Zinguerie Meythet	
5 A) Menuiseries ext. bois	déclaré infructueux
5 B) Menuiseries int. occultation	déclaré infructueux
6 Parquets	12 907.25 €
Laporte Bonneville	
7 Cloisons sèches – faux plafonds	déclaré infructueux
8 Électricité	58 195.00 €
Grandchamp – Vulbens	
9 Plomberie – sanitaire – chauffage	55 478.65 €
Desmaret – Reignier	
10 Carrelages – faïences	déclaré infructueux
11 Peintures – revêtements	déclaré infructueux
12 Serrurerie	déclaré infructueux
13 Vitrierie	déclaré infructueux
14 Ascenseur	22 600.00 €
AMPA – Cran Gevrier	
15 VRD	déclaré infructueux

En octobre, les lots infructueux ont été examinés et le lot 5A (menuiseries extérieures bois) a été subdivisé en deux lots. De même le lot 15 (VRD) a été subdivisé en trois. Les publicités nécessaires ont été lancées et la commission d'appel d'offres s'est réunie à deux reprises en décembre pour examiner les réponses des entreprises et faire part de ses propositions au dernier conseil de l'année.

Parallèlement nous nous assurons de pouvoir bénéficier des plus intéressantes possibilités de financement. Une assurance dommage ouvrage doit être contractée pour les travaux de la mairie. Le secrétariat de mairie sera installé dans la salle des fêtes durant les travaux et la cabine téléphonique sera déplacée vers la salle des fêtes.

Vente des biens immobiliers de l'ACE

Suite au jugement de la chambre du commerce qui a annulé l'attribution des biens de l'ACE au bénéfice de la Communauté de communes du Genevois et des communes de Beaumont et Présilly, le conseil municipal adopte le principe de déléguer à la Communauté de communes l'exercice du droit de préemption urbain pour le site de la SA ACE et sollicite l'assemblée délibérante pour faire valoir ce droit.

PERSONNEL

L'emploi d'été a été prolongé d'un mois supplémentaire, et Yoann Dupenloup est resté aux services de la commune pendant trois mois. Merci Yoann. Le conseil municipal revoit le régime indemnitaire du personnel selon la nouvelle réglementation.

ZONE ARTISANALE

Le conseil municipal entend les différentes demandes d'achat de terrain dans la zone artisanale et donne un avis favorable à une seule demande.

SUBVENTION

Le conseil municipal a accordé une subvention au Vélo club de 305 €, comme chaque année. Une subvention exceptionnelle de 300 € a été accordée à l'APE pour aider à payer la location d'une salle pour le bal masqué qui aura lieu en mars 2005.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du syndicat mixte du Salève qui prévoit l'adhésion des communes de Reignier, Menthonnex en Bornes et Villy le Bouveret.

La fête du Salève le 5 septembre s'est déroulée sur le territoire de la commune à Mikerne. La population a répondu présente à cette grande manifestation. Le conseil municipal a mandaté M. le maire pour faire appliquer l'article 5 de la convention entre la commune et le syndicat du Salève suite à la demande de raccordement d'un particulier au réseau d'eau de Mikerne.

TRAVAUX

Travaux en forêt

L'assiette des coupes pour 2005 proposée par l'ONF est approuvée. Une modification a été apportée au programme de l'Office national des forêts pour les travaux d'investissements jusqu'en 2009.

Bassin des Hôtelières

Une demande de subvention a été faite au Conseil régional pour la restauration du bassin des Hôtelières dans le cadre de l'opération du bâti lié à l'eau.

INTERCOMMUNALITE

Seleg 74

Le nouveau délégué du SELEG 74 est M. Raymond Villet qui succède à M. Clovis Excoffier.

Eau et Assainissement

La Communauté de communes a présenté les rapports annuels sur le prix de l'eau et la qualité du service de l'eau, sur l'assainissement et sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

AUTOROUTE

Les dernières informations relatives à l'autoroute A 41 telles que le lancement de la consultation auprès des entreprises, le financement et le calendrier prévisionnel, ont été données.

URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des différentes demandes d'urbanisme :

Déclarations de travaux

- un abri voiture et des modifications d'ouvertures de M. Bernard Borgognon, route de Mikerne,
- la clôture du terrain de la société Alpes Jura, zone artisanale,
- une fenêtre pour la maison de M. Serrano, route de la Tuilière,
- aménagement du chalet de M. Nicollin, route du Moulin,
- un abri de jardin de M. Suberbiola, chemin de la Tuilière.

Permis de construire

- une modification de l'habitation de M. Cazeneuve, chemin des Sampareilles,
- un permis modificatif de M. François Vulliet, route du Bé d'lè,
- une habitation de M^{me} Solvani, route du Moulin,
- un permis modificatif de M. Wagner, route du Moulin,
- un permis modificatif de M^{me} Solvani, route du Moulin,
- extension du bâtiment agricole du GAEC les Chenevys, route du Moulin,
- un immeuble de cinq appartements de M. Rossique, route du Petit-Châble.

CARTOGRAPHIE DE LA COMMUNE

La nouvelle cartographie grand format est arrivée. Elle sera très prochainement fixée dans les panneaux d'affichage.



Impressionnant effondrement du mur mitoyen de l'ancien presbytère alors qu'il était en cours de réfection.

L'intercommunalité

CONTRAT DE RIVIERES

Des nouvelles du Contrat de rivières

À u début de l'année 2004, les actions prévues au Contrat de rivières transfrontalier entre Arve et Rhône ont démarré. L'une des plus importantes d'entre elles, en terme de gestion cohérente des rivières à l'échelle du territoire, correspond à l'élaboration d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) du bois mort et de la végétation des bords de cours d'eau. Pour établir ce programme d'actions, la Communauté de communes du Genevois a mandaté un bureau d'étude qui a relevé les caractéristiques des boisements de berges sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant entre Arve et Rhône. Il a également compilé les données existantes, recueillies aussi bien auprès des mairies, que des associations, ou des pêcheurs, etc.

L'objectif de cette action-phare du Contrat de rivières est de restaurer les endroits particulièrement encombrés par les végétaux et déchets divers et de rétablir un programme d'entretien régulier des boisements de berges en fonction des enjeux présents par secteurs.

Il en existe trois grands types :

- la protection des biens et des personnes (notamment contre les risques d'inondation),
- le maintien des usages (promenade et pêche principalement),
- la préservation du patrimoine naturel (espèces remarquables, ZNIEFF, vie piscicole).

Rappelons néanmoins que les rivières font partie de la propriété privée des riverains et qu'il est de leur devoir d'entretenir les berges, ce qui inclut l'entretien des boisements et l'évacuation du bois mort (Article 114 de l'ancien Code rural - Article L.215-14 du nouveau Code de l'environnement).

Afin de palier ce manque d'entretien, la Communauté de communes du Genevois passera une déclaration d'intérêt général (DIG), qui lui permettra d'intervenir sur le domaine privé. Préalablement à tous ces travaux, une enquête publique sera réalisée sur l'ensemble du canton. Vous pourrez ainsi vous exprimer librement sur le programme d'interventions au travers d'un registre qui sera ouvert dans votre mairie.

Comptant sur le plus grand nombre lors de la réunion publique qui se tiendra courant 2005, nous souhaitons que ces quelques lignes vous aident à mieux comprendre l'enjeu d'un tel programme.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Pierre Loiseau technicien de rivières de la Communauté de communes du Genevois, au 04 50 95 91 42.

TRANSPORTS PUBLICS

Ce qui a changé pour vous rendre à Genève depuis décembre 2004 :

- une même tarification pour tous les habitants du bassin genevois,
- les nouveaux billets ou abonnements « unireso » simplifient les déplacements dans tout le bassin en permettant à l'utilisateur de voyager avec un seul billet,
- une tarification adaptée à la réalité du trajet. L'utilisateur paie son déplacement en fonction du nombre de zones traversées (de 1 à 5 zones), système qui s'inspire de ce qui se fait dans de nombreuses villes européennes. Ainsi selon qu'il se rend de Saint-Julien à Plan-les-Ouates ou de Saint-Julien au centre de Genève, il paiera 2 ou 3 zones.

Rappel des points de vente de tickets et abonnements à Saint-Julien et renseignements complémentaires :

- Office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois, place du Crêt ou
- Agence Touriscar – rue de la Fontaine des Frères

OFFICE DU TOURISME DE SAINT-JULIEN ET DU GENEVOIS

Entretien avec Marie Bossey chargée de mission « tourisme » à la Communauté de communes du Genevois pour mettre en place l'Office du tourisme officiellement nommé :

Office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois

M. B. : La Communauté de communes du Genevois m'a embauchée le 1^{er} septembre dernier pour mettre en place l'office du tourisme intercommunal. J'ai eu 4 mois pour mener à bien cette mission. Désormais, je suis salariée de l'office du tourisme. Son but est de fédérer les acteurs locaux du tourisme pour dynamiser et développer l'offre touristique actuelle et répondre aux demandes et attentes des touristes mais aussi de la population locale.

Qu'est ce que l'office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois ?

Officiellement, l'office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois a vu le jour le 5 novembre dernier. Il regroupe à la fois les 17 communes de la Communauté de Communes du Genevois et quelques communes environnantes (Andilly, Léaz, Sezegnin...) C'est une association de type loi 1901, régie par un conseil d'administration de 27 membres répartis en 3 collèges (élus, organismes et associations liés aux activités de tourisme et de loisirs, membres actifs).

L'office a ouvert ses portes en janvier 2005. Il se situe à Saint-Julien-en-Genevois, 2 place du Crêt.

Quelles sont ses missions ?

Outre les missions principales d'un

office du tourisme dont le but est d'étudier et de réaliser les actions tendant à accroître l'activité touristique (accueil et information des touristes, promotion, coordination des interventions des partenaires du développement touristique local), l'office de Saint-Julien et du Genevois élargit ses actions dans plusieurs domaines :

- l'organisation de partenariats avec des offices du tourisme et syndicats d'initiatives pour développer des actions communes de promotion ou d'information touristique et culturelle;
- la création, l'organisation et la promotion d'événements touristiques, culturels et sportifs (festivals, concerts, spectacles, visites guidées...);
- la production de documents promotionnels et leur distribution;
- la vente de documents et de prestations liés à l'activité touristique;
- la centralisation et la diffusion de l'information d'événements touristiques, culturels et sportifs;
- la possible gestion de la billetterie des manifestations organisées par les partenaires;
- l'adhésion et la participation aux différentes instances officielles et réseaux touristiques (UDOTSI, Réseau touristique du Genevois haut-savoyard, Agence touristique départementale...).

L'office contribue également, en liaison avec les collectivités publiques ou autres partenaires (par exemple syndicats du Vuache et du Salève), à la défense et à la mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales de la région.

Quelles seront ses ressources pour réaliser toutes ces missions ?

L'office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois vivra principalement de la taxe de séjour instaurée dès janvier 2005, d'une subvention de la Communauté de communes du Genevois (25% du montant de la taxe de séjour, limité à 12 500 €) et des cotisations de ses membres.

Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

C'est une contribution perçue par les hébergeurs (hôtels, gîtes, chambres

d'hôtes, campings, locations saisonnières...) pour le compte de la Communauté de communes du Genevois. Elle est intégralement consacrée aux actions touristiques menées par l'office du tourisme.

En effet, par délibération du 20 septembre 2004, la Communauté de communes du Genevois a instauré la taxe de séjour, au régime réel, à compter du 1^{er} janvier 2005.

Cette contribution est prélevée par les logeurs, pour le compte de la Communauté de communes du Genevois, auprès de toutes les personnes passant une nuit au moins sur le territoire.

Quels sont les tarifs applicables à la taxe de séjour ?

Les tarifs ont été fixés selon le taux moyen national. Ils dépendent de la catégorie de l'hébergement et sont calculés par personne et par nuit. Il existe certaines exonérations (enfants de moins de 13 ans, bénéficiaires de l'aide sociale...).

Cette contribution est-elle obligatoire ?

La taxe de séjour est régie par les articles L2333-26 à L2333-46 du Code général des collectivités territoriales.

À partir du moment où la Communauté de communes du Genevois a instauré la taxe de séjour, par délibération, elle devient obligatoire pour tous les logeurs.

Comme toute taxe, le manquement à l'une ou l'autre de ces obligations entraînera l'application des sanctions prévues par la loi, à savoir des pénalités de retard, des peines d'amende voire la taxation d'office.

Que doit faire un hébergeur pour mettre en place cette taxe ?

Elle doit apparaître sur la facture des clients, elle est collectée toute l'année et reversée chaque trimestre auprès de la Trésorerie de Saint-Julien-en-Genevois. Chaque reversement doit être accompagné du registre de logeur et de l'état récapitulatif signé.

Qui peut me renseigner sur cette taxe de séjour ?

Je peux fournir toutes les informations et documents nécessaires à chacun sur simple demande.

Comment sera utilisé l'argent de la taxe ?

L'argent perçu par l'office permet de financer le fonctionnement de l'association (salaires et charges diverses) et les actions de promotion.

D'ailleurs, pour 2005, certaines actions sont déjà prévues. Tout d'abord, l'office va adhérer à des réseaux de promotion touristique: le réseau touristique du Genevois haut-savoyard et l'UDOTSI¹.

Ces deux réseaux ont pour mission de représenter les offices du tourisme et de promouvoir leurs actions. Le premier regroupe une dizaine d'offices du tourisme du Genevois haut-savoyard et le deuxième est un réseau national regroupant plus de 3 000 offices du tourisme et syndicats d'Initiative.

Avec le réseau touristique du Genevois Haut-Savoyard, l'office du Tourisme de Saint-Julien et du Genevois participera au Salon de Genève qui aura lieu les 4, 5 et 6 février 2005. Nous occuperons le stand le dimanche après-midi avec les syndicats du Salève et du Vuache. Nous participerons également au Salon de Lyon les 11, 12 et 13 mars prochains. Puis, il s'agira de donner une identité visuelle à l'office (logo, supports de communication) et d'éditer une brochure promotionnelle avec tous ses adhérents.

Enfin, l'office disposera d'un site Internet et d'une carte touristique très fonctionnelle et pratique de manière à ce que les touristes puissent avoir toute l'information nécessaire sur un seul support.

Comment peut-on adhérer à l'office du tourisme ?

Tout simplement en remplissant un bulletin d'adhésion disponible à l'office. Une fois le bulletin d'adhésion rempli et la cotisation réglée, vous faites parti de l'office du tourisme de Saint-Julien et du Genevois !

¹ UDOTSI: Union départementale des offices du tourisme et syndicat d'Initiative

Pour tous renseignements :

Office du tourisme 2, place du Crêt Saint-Julien-en-Genevois
Tél. provisoire : 04 50 95 92 60
Communauté de communes
Mail : marie.bossey@cc-genevois.fr

Les Echos de l'intercommunalité

COMITE DE JUMELAGE

Jumelage, bientôt 15 ans

Dates à retenir :

10-11 et 12 juin 2005 – Canton de Saint-Julien

- 10 juin arrivée des Allemands, répartition dans les familles d'accueil,
- 11 juin journée aux Médiévales d'Andilly,
- 12 juin célébration officielle du 15^e anniversaire, avec interlude musical, repas offert aux participants.

14-15 et 16 octobre 2005 – Mössingen

Quinze ans bientôt qu'André Duval, président du SIVOM de l'époque et Hans Auer, maire de Mössingen, ont signé la Charte, symbole du jumelage qui lie notre canton à la ville de Mössingen (Bad-Württemberg) en Allemagne. Nous n'allons pas, en quelques lignes, reprendre la genèse de ce jumelage, énumérer les liens, les échanges qui se sont faits entre les populations du canton et celle de Mössingen depuis 1990. Ce serait long et fastidieux !

Depuis 15 ans, de nombreux échanges culturels ont été organisés de part et d'autre de la frontière et les associations du canton, que ce soit les Donneurs de sang, l'Harmonie de Saint-Julien, la Chorale ABC, les clubs de football, de patchwork, etc., ont pu trouver des interlocuteurs, tisser des liens solides, amicaux, grâce au relais qu'est le Comité de jumelage, créé pour permettre la mise en œuvre concrète de ce jumelage. Structure bénévole, soutenue dans son fonctionnement par la Communauté de communes du Genevois, le Comité de jumelage, accueille toutes celles et ceux qui ont envie de nouer des liens avec nos ami(e)s de Mössingen ! Pas de cotisation pour y adhérer, juste l'envie de participer, de faire quelque chose ! Une seule obligation : nous le faire savoir.

C'est pour cela que, dans chaque commune, une ou plusieurs personnes ont accepté de jouer un rôle de délégué(e) du Comité de jumelage. N'hésitez pas à contacter : Ingrid Dallmayr par tél. au 04.50.04.42.12 ou par courrier 79 Allée Le Beau – Hameau du Petit-Châble 74160 Présilly.

C'est au Comité de jumelage que revient la joyeuse tâche d'organiser les célébrations du quinzième anniversaire de cette amitié. Vous pouvez tous participer et il vous suffira de vous inscrire pour permettre aux organisateurs de prendre les dispositions indispensables.

SIVU BEAUPRE

La rentrée scolaire à Beaupré 2004-2005 s'est déroulée le 2 septembre 2004. Dans la continuité des années précédentes, les effectifs de rentrée sont en hausse sensible en maternelle, plus légère en élémentaire.

	Maternelle 2003/04 - 2004/05	Elémentaire 2003/04 - 2004/05
Présilly	22	55
Beaumont	91	124
Total	105	178

Capacité maximale
pour 4 classes maternelles = 120 élèves
pour 7 classes élémentaires = 196 élèves

L'équipe éducative est au grand complet : 9 enseignantes en élémentaire, 5 en maternelle sous la houlette de M^{mes} Laurence Rubin et Annie Collard. Équipe remarquable par la stabilité ; deux nouveaux seulement (assurant un mi-temps et la décharge de la directrice), preuve qu'à Beaupré, on y est bien, on y reste ! L'effectif du personnel est inchangé : 7 agents.

Seul changement, suite à l'appel à concurrence, un nouveau service de restauration scolaire, SHCB, basé à Ballaison, livre chaque matin plus de 100 repas à la cantine. Le directeur de cette société, a présenté son entreprise lors de la réunion « informations cantine/garderie » du 24 septembre 2004. Le « poulet au chocolat », semaine du goût oblige, et surtout le « menu américain », cheeseburger, frites, ketchup ont fait la joie d'un public... connaisseur en la matière.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Au programme pour 2005 :

la valorisation des vergers anciens

Une action financée par le Codra du Genevois, la valorisation des vergers anciens aura pour but d'identifier les vergers et leurs variétés locales et aider les propriétaires de vergers à planter certaines espèces. Des journées vergers, pour les propriétaires, seront proposées, notamment sur la taille, à raison d'une ou deux journées par an. L'opération de taille des vergers sera proposée sur la base d'une participation des propriétaires de 15 € par arbre. Les propriétaires intéressés peuvent contacter le Syndicat mixte du Salève au 04 50 95 28 42.



Socialement votre

VACCINATIONS

Communiqué du Service des actions de santé du Conseil général de Haute-Savoie.

Dans notre bulletin municipal n° 6 de juillet 2004, nous vous transmettions l'information sur la permanence mise en place une fois par semaine le vendredi de 10h00 à 14h00 par le département pour effectuer gratuitement les vaccinations courantes obligatoires (antidiphtériques, antitétaniques et antipoliomyélitiques) prévues par le Code de la Santé publique. Depuis le 4 octobre 2004, le conseil général nous informe que cette permanence est assurée :

- le lundi matin de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous et non plus le vendredi.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Nous vous rappelons l'adresse :
Circonscription annexe
Service des actions de santé
25 A, rue du Chablais
74100 - ANNEMASSE
Tél. 04 50 37 42 75

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Changements

Cécile Legrand assure la direction du relais suite au départ de Danielle Bardin. Une nouvelle animatrice, Bénédicte Hruszczak, a également pris ses fonctions en septembre 2004.

Un changement d'horaires est à noter :

Depuis le 1^{er} octobre 2004, les permanences d'accueil sur rendez-vous et les permanences téléphoniques du relais sont les suivantes :

Permanence téléphonique :
04 50 95 91 40

Du lundi au jeudi de 8h30 à 10h00
Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 15h00

Accueil :

Lundi de 10h00 à 12h00
à Saint-Julien
Mardi de 16h00 à 18h00
à Valleiry
Mercredi de 10h00 à 12h30
à Archamps à la Communauté de communes
Vendredi de 16h30 à 19h00
à Archamps à la Communauté de communes

Temps d'accueil collectifs : (sur inscriptions)

Lundi et mardi de 9h00 à 11h00
à Présilly (hameau du Petit-Châble)
Jeudi de 9h00 à 11h00 à Archamps
Vendredi de 9h00 à 11h00 à Viry

Infos Jeunes

UFOVAL

L'UFOVAL 74 lance son guide vacances été 2005 présentant un éventail de séjours très variés pour tous les âges et toutes les destinations.

Si tu as entre 3 et 11 ans, il te permettra de découvrir les différents centres de vacances ainsi que toutes les activités concernant les séjours proposés par la section Vacances de la FOL 74.

Si tu as entre 12 et 17 ans, et que tu as envie de partager le plaisir de vivre des aventures avec d'autres jeunes, ce guide te présentera les caractéristiques de ses vagabondages en France ou à l'Étranger.

Si vous êtes tout simplement parents, notre guide consistera, au-delà de la présentation des séjours, à exposer les orientations et les solutions trouvées par l'UFOVAL afin de proposer à vos enfants des vacances créatrices correspondant aux besoins de notre temps, mais ancrées dans une tradition de plus de 50 ans.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander notre guide à l'adresse ci-dessous et à contacter les responsables départementaux de l'UFOVAL pour tout renseignement complémentaire ; ils vous aideront à mieux choisir, ainsi qu'à établir le coût du séjour, (de nombreuses aides existent).

FOL / UFOVAL 74
3, avenue de la Plaine
BP 340
74008 Annecy Cedex
Tél. 04 50 52 30 00 ou 01
Fax 04 50 45 81 06
E-mail : ufoval@fol74.org
www.fol74.org



Marché de Noël à Beaupré

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES BEAUMONT-PRESILLY



Les manifestations pour 2004 et 2005

LOTO au Châble, soirée du 6 novembre 2004 qui a remporté un franc succès.

MARCHE DE NOËL à Beaupré, journée du 11 décembre 2004 où un grand nombre de stands sont proposés pour la magie de Noël.

BAL MASQUE exceptionnellement à Feigères le 12 mars 2005 en raison des travaux à la salle et mairie de Présilly.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE le 25 juin 2005 lors de laquelle un repas et des animations se dérouleront au parc Meyer au Châble.

L'APE, qui, quoi, comment ?

Ce sont des parents qui entreprennent un travail d'équipe au profit des enfants de l'école Beaupré. L'APE contribue tout au long de l'année au financement des projets périscolaires définis par les maîtresses du groupe scolaire Beaupré. Les participations financières se font grâce aux bénéficiaires des manifestations organisées, aux cotisations annuelles des parents d'élèves, au soutien des mairies de Beaumont et de Présilly. Tout cela ne serait pas possible sans la participation active et diversifiée des enseignantes, des parents, mais aussi des enfants par leurs propres créations, des habitants de nos communes présents à nos manifestations. Nous vous rappelons que, grâce à la mobilisation de tous, nous pouvons aider les maîtresses à réaliser les projets périscolaires, toujours très appréciés par nos enfants.



Clin d'œil

BONS ANNIVERSAIRES

Irène, Andrée et Henriette toutes trois nées en 1914 et Marguerite née en 1924, ont été très touchées par la petite attention apportée le jour J de leur anniversaire par les membres du CCAS.



Irène Gal

Le 27 juin, nous n'avons pas oublié M^{lle} Irène, la sœur de l'abbé Gal, comme dit la chanson d'Annie Cordy « la Bonne du Curé ». Pendant quarante et un ans, Irène a assumé ce service avec dévouement tout en travaillant aussi à l'extérieur pendant quelques années. Irène et son frère ont accueilli Nicole à l'âge de deux ans; ils sont fiers de leur nièce qui s'occupe beaucoup d'eux désormais. Ils ont quitté Présilly pour s'installer à Saint-Julien, mais ils préfèrent encore respirer l'air pur des Bornes durant la belle saison, au Sap-

pey leur commune natale. Cet air doit être très profitable à Irène qui reste vive d'esprit et ne manque pas de répartie.

✍ Jacqueline Duperret et Chantal Masson



Andrée Marionnet

Nous avons rendu visite le 2 novembre à Andrée Marionnet, pensionnaire depuis peu à la gériatrie de Saint-Julien, pour lui témoigner que les membres du CCAS de Présilly avaient bien pensé à elle le jour de ses quatre-vingt-dix ans. Malgré son bel âge, elle a été très touchée et émue de notre visite.

✍ Jacqueline Duperret et Malou Tremblet

1914

Naissance du "fordisme" et invention du feu rouge électrique. Le constructeur automobile américain Henry Ford instaure le montage à la chaîne, réduisant le temps de construction de la Ford "T" de six heures à une heure trente. La productivité de l'usine est multipliée par quatre. Les premiers feux rouges électriques sont installés aux États-Unis. D'autres feux ont été expérimentés à Londres avec une lanterne à gaz qui explosa au bout d'un mois et à Paris, avec un système de disques rouges et blancs interchangeables manuellement!

Au-delà de nos frontières : RAZ-DE-MARÉE EN ASIE

Plusieurs organisations humanitaires françaises multiplient les appels aux dons, entre autres :

le Secours populaire français - BP 3303 - 75123 Paris cedex 3
www.secourspopulaire.asso.fr

la Croix-Rouge française (CRF) « séisme Asie » - BP 100 - 75008 Paris
www.croix-rouge.fr



Henriette Dairain avec ses filles et son arrière-petit-fils

Le 30 novembre naissait à Présilly Henriette Greffier. Elle épousa un Présillien, Joseph Dairain, décédé en 1979. De leur union sont nées Madeleine et Renée, qui résident à Feigères. Henriette a travaillé à la ferme aux côtés de son mari et le dur travail des champs a laissé quelques traces; les articulations grincent un peu, mais Henriette ne se plaint pas. Voici quinze ans maintenant qu'elle a quitté avec beaucoup de regret sa maison de Présilly, dont elle parle tant, pour vivre chez sa fille Madeleine largement secondée par Renée. Toutes les deux sont aux petits soins de leur maman qui ne manque pas d'humour et qui prétend que « ça fume quelque fois un petit peu ». Henriette, enchantée de notre visite, coule des jours paisibles entourée de ses six petits-enfants et de son arrière petit-fils.

✍ Françoise Magnin



1924. Ce n'est qu'en 1923 (un an avant la naissance de Marguerite) que le feu électrique arriva à Paris: au rouge on s'arrête, à la sonnerie on démarre!

Marguerite est originaire de Suisse, née le 12 août 1924 à Raron dans le Haut-Valais. Elle rencontra Roger son mari venu remplacer le chef de gare qui n'était autre que son papa. Marguerite et Roger se marièrent à Brig et vinrent habiter beaucoup plus tard à Genève. Ils ont trois enfants et six petits-enfants. Marguerite n'a pas compté son temps pour ses chers petits-enfants et elle reste très active. Installés à Présilly depuis 1992. Marguerite et Roger sont un bel exemple d'intégration dans notre village et notre visite l'a vraiment réjouie.

✍ Marianne Rossi



Marguerite Udrisard



Merci à la personne qui nous a demandés de parler de cette association

Association «Un bouchon: un Sourire»

En France, acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, etc.), opérations humanitaires ponctuelles.

À l'étranger, participation de l'association dans le cadre d'opérations humanitaires (création d'un orphelinat à Madagascar, etc.).

Vente de **BOUCHONS PLASTIQUES DE BOUTEILLES DE BOISSONS UNIQUEMENT: EAUX, SODAS, LAIT** collectés dans la France entière à un recycleur.

Cette association collecte les bouchons plastiques recyclables de bouteilles d'eau minérale, de soda et de lait.

Gardez ces bouchons précieusement. Cela ne vous coûte rien d'autre qu'une petite place et lorsque vous jugerez votre collecte suffisante, apportez-la en mairie où Suzanne et Maryline se feront un plaisir de remettre vos bouchons à Arlette Sala du Petit-Châble qui établit le relais avec les collecteurs.



Evénements

16° TOUR DE PRESILLY LE 1^{er} AOÛT 2004

Le circuit de Présilly a été retenu par le comité régional pour le championnat Rhône-Alpes de la Fédération française de cyclisme ouvert à la catégorie Cadets.

Organisée par le Vélo-club de Saint-Julien, le président Yves Hellegouarch commenta cette course durant plus de 2h 05min 58s, le temps réalisé par Anthony Lavoine du Chambéry Cycliste Compétition premier sur 87 de la catégorie Cadets et qui sera sans doute retenu pour suivre un stage à Hauteville-Lompnès en vue de la préparation aux prochains championnats de France. Eudes Adrien de l'A.C Allinges a remporté l'épreuve Minimes.

Les médailles brillaient plus que jamais sous ce soleil de plomb et François Déprez accompagné de Jean-François Beaupère, membre du Montailoux VTT club, ont eu le privilège de remettre les médailles et les coupes aux vainqueurs.

Les résultats:

Épreuve Cadets – 74.4 km
1^{er} Lavoine Anthony Chambéry Cycl.Com
2^e Brun Frédéric V C Annemasse
3^e Pajani Jean-Lou Megève

Épreuve Minimes – 32.8 km
1^{er} Eudes Adrien A C Allinges
2^e Chantoiseau Florian V C Cluses
3^e Salgado Amandine Charvieux



L'USCB UNION SPORTIVE DU CHÂBLE-BEAUMONT, 30 ANS DEJÀ

1974-2004
Ce club de sport, soutenu entre autres par notre commune, compte quelque 24 garçons et filles de Présilly. Beau parcours pour ce club qui a fêté son trentième anniversaire le 4 septembre 2004.

La saison 2004 a bien débuté pour le club, avec un effectif bien étoffé (170 licenciés), l'ambiance est bonne et cela s'en ressent au niveau des résultats aussi bien pour les jeunes que pour les adultes. Ce début de saison a également été marqué par la journée organisée pour les 30 ans du club le 4 septembre 2004. Tous les amateurs du ballon rond, habitants du Châble mais aussi des communes voisines, se sont réunis pour participer au tournoi inter-quartiers ce qui a contribué à la complète réussite de cette journée. Le coup d'envoi a été donné vers 10h00 à une vingtaine d'équipes présentes qui comprenaient chacune sept joueurs, dont une femme et un enfant. Le fair-play étant le maître mot, la bonne humeur a régné en permanence. Après l'effort, le réconfort autour du vin d'honneur qui a suivi la remise de médailles pour récompenser trois de nos fidèles dirigeants; Michel Chambost, Christophe Seifert et Florent Perna. Enfin, la journée s'est achevée autour d'une tartiflette géante qui, à notre grande satisfaction, a attiré plus de 250 personnes. Notre seul regret a été le manque de participation des Seniors du club, mais aussi de certaines équipes qui n'étaient pas complètes, nous posant quelques soucis au niveau de l'organisation. Nous remercions l'équipe de la mairie de Beaumont pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année et pour sa sympathique participation lors de ce tournoi.

Alexandra et Sébastien, responsables des jeunes.

Historique du club

1974 naissance du club USCB, 80 membres, président: Michel Mabut
Création du terrain d'entraînement
1980 10 équipes – 80 licenciés
1985 premier tournoi des jeunes
1988 8 équipes, président: André Seifert
Agrandissement des locaux avec la création de la buvette
1989 90 licenciés, 3 équipes Senior.
Inauguration des nouveaux locaux
Première entente « jeunes » avec Neydens
1992 140 licenciés
Création de l'école de foot (débutants)

- 1994 20 ans du club, entente « jeunes » avec Collonges
- 1995 montée de l'équipe Première en Promotion d'excellence
- 1997 création du stage de foot « jeune » par Alain Bilen
- 1998 construction des nouveaux vestiaires.
- 1999 montée de l'équipe Première en Honneur régional
- 2000 création du nouveau terrain et aménagement des abords du stade
- 2002 augmentation de l'effectif et création d'une quatrième équipe Senior
- 2004 30 ans du club



le Salève sous tous ses aspects (y compris souterrains), projections, films, stand de livres, exposés sur la vie à la campagne d'autrefois... Après une journée bien animée, chacun est reparti vers son village d'origine. Le Vent des Sons et les jeunes de Présilly sont particulièrement remerciés pour leur participation. La recette de la vente des pâtisseries confectionnées bénévolement par les dames du village est réservée à la future association des jeunes de Présilly.

Christelle Vulliet



UNE BELLE JOURNÉE À MIKERNE

Dix ans déjà d'existence pour ce Syndicat mixte du Salève qui a donné pour la troisième année consécutive rendez-vous aux marcheurs et au soleil.

C'est le 5 septembre 2004, que la fête du Salève s'est déroulée cette fois-ci à Mikerne, future maison du Salève. Comme à l'accoutumée les marcheurs sont arrivés des quatre coins et de part et d'autre du Salève, le parcours fut bref pour ceux de Présilly qui sont montés par Pomier et nettement plus long pour ceux qui partirent de l'église de Présilly en direction de chez Marmoux, le mont Sion, Saint-Blaise puis Mikerne. Il fut très sympathique de retrouver des habitants d'autres communes environnantes à la croisée des chemins et bien agréable de se désaltérer à l'apéritif offert par le Syndicat mixte du Salève qui fêtait ses 10 ans d'existence. Puis chacun a pu soit sortir son pique-nique du sac ou bien alors déguster des côtelettes et salades plutôt originales préparées par les associations de Présilly. L'après-midi fut rythmée par diverses animations, entre autres démonstrations de chiens de troupeaux, promenades des enfants à dos d'âne, lâcher de parachutistes, démonstrations de sauts en chute libre et, à l'intérieur de la future maison du Salève: expositions de très beaux panneaux et objets représentant



11 NOVEMBRE 2004

Après avoir remercié les personnes présentes devant le monument aux morts de Présilly à l'occasion du 86^e anniversaire de la Grande Guerre de 1914-1918, M. le maire entama son discours dont nous vous rapportons le contenu.



« Comme chaque année, je vais essayer d'apporter quelques éléments nouveaux ou pour le moins différents sur cette tragédie qui causa la mort d'un quart des Français âgés de 18 à 27 ans et eût des conséquences démographiques absolument considérables. Cette guerre, dite Première Guerre mondiale opposa en effet les Alliés : France, Royaume-Uni et Russie que l'on appelait la « Triple Entente », aux Empires centraux : Allemagne, Autriche-Hongrie et leurs alliés. Elle engagea pour la première fois dans l'histoire de l'humanité des pays de toutes les régions de la planète. Elle eut pour principal théâtre d'opération l'Europe (front de l'ouest : France, Belgique ; front de l'est : la Russie) et pour théâtres secondaires : l'Italie, les Balkans, l'Asie (défilé des Dardanelles, Palestine, Mésopotamie), les colonies allemandes d'Afrique (Togo et sud-ouest africain) et d'Extrême Orient et la plupart des mers du Globe. Par le jeu des alliances entre pays, toute l'Europe fut engagée dans ce conflit qui devint mondial avec l'entrée en guerre, à nos côtés, du Japon puis de l'Italie et surtout des États-Unis en 1917. Trente-deux nations prirent part au conflit. Vingt-huit d'entre elles combattirent dans le camp des alliés aux côtés

de la Triple Entente, contre la coalition des Empires centraux regroupant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie rejoints par la Turquie et la Bulgarie. Cette Première Guerre mondiale sonna le glas de la domination pluriséculaire européenne sur le monde. Ruinées par ce conflit, les vieilles nations européennes virent émerger les États-Unis comme première puissance économique mondiale. Et malgré l'espoir d'une paix définitive qu'avaient fait naître la création de la Société des Nations et la signature des traités de paix extrêmement durs pour les perdants, les germes d'un nouveau conflit étaient déjà semés. C'est la volonté de révision des traités par l'Allemagne et ses alliés qui provoqua la résurgence d'un militarisme et d'un nationalisme agressifs et, 21 ans après, la Seconde Guerre mondiale. Et enfin, dans notre Europe de l'Ouest, nous vivons en paix depuis 59 ans et nous ne pouvons que souhaiter qu'il en soit de même à travers le monde ».

Avant de faire l'appel traditionnel des 34 enfants de Présilly morts au champ d'honneur au cours de la Première Guerre mondiale et des 7 victimes de la Seconde Guerre mondiale, sans oublier les morts d'Indochine et d'AFN, M. le maire donna lecture du message de M^{me} la ministre déléguée aux Anciens Combattants.

REPAS DU CCAS

Au son de l'accordéon, de la guitare et du violon, Pierre Zini a animé l'excellent repas du CCAS le 28 novembre 2004.

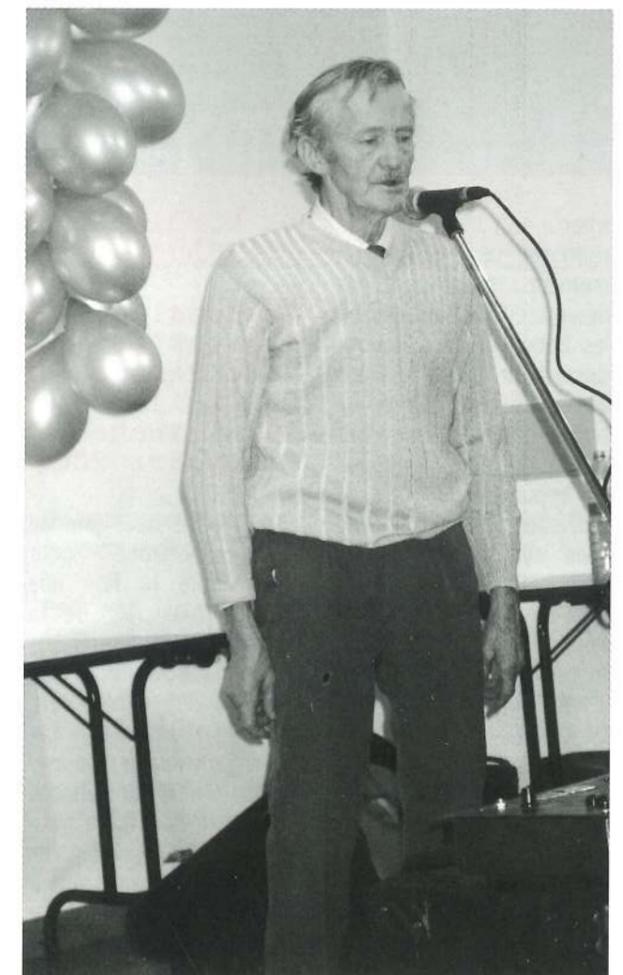


Les vendanges étaient largement terminées mais le vin était en pleine fermentation. C'est sur ce thème que Pierre Zini a très agréablement animé ce repas en l'honneur de nos aînés. Au son de la guitare, du violon, de l'accordéon, en mêlant les contes comme la légende de saint Emilion, la Bourgogne et les Romains, ou bien encore l'histoire du Vin du Diable et la naissance du tonneau, Pierre Zini a évidemment chanté les incontournables chan-



sons telles que Joyeux enfants de la Bourgogne, Chevaliers de la table ronde, Boire un petit coup. Francia et Jean nos deux choristes de Présilly n'ont pas eu peur de la scène et ont bien voulu prendre le micro pour pousser leur petite chansonnette. Cette journée placée sous le signe de la sagesse s'est déroulée dans une ambiance cordiale et décontractée. Un moment chaleureux que l'équipe du CCAS a été très heureuse de partager avec les fidèles aînés de la commune dont fait partie notre maire qui n'a pas oublié dans son allocution ceux qui nous ont quittés ou ceux qui n'ont pas pu venir pour raison de santé.

Françoise Magnin



Quoi de neuf

LE CLUB DES AÎNÉS DE MONTAILLOUX

Le mardi 29 mars
Les Lundis 11 avril et
25 avril

Nos Aînés de Montaillox se sont retrouvés le 11 octobre 2004 à la salle de Présilly pour redémarrer une nouvelle saison.

Les membres du club se sont réunis le 9 décembre 2004 dans la petite salle de la mairie pour partager le traditionnel repas de Noël qu'ils ont organisé.



Chacun est heureux de se retrouver pour passer un moment réconfortant de détente en oubliant un peu les bobos et soucis quotidiens pour laisser la place aux bons mots autour de bons gâteaux. N'hésitez pas à rejoindre le groupe en apportant peut-être de nouvelles idées pour faire vivre joyeusement ce petit club bien sympathique et bien organisé.

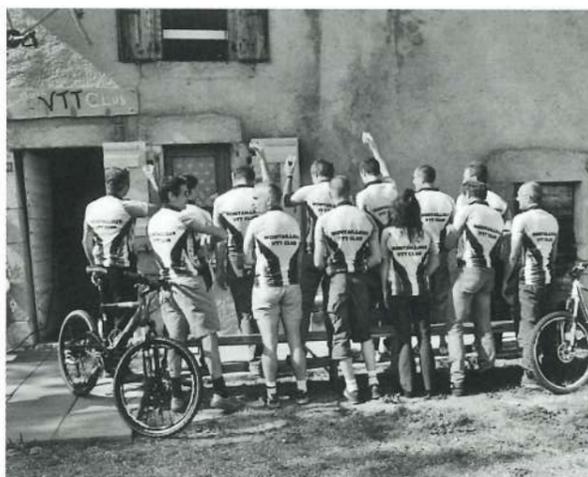
Pour tout contact: M. Raymond Vesin 04 50 04 40 13 et Christine Gazel 04 50 04 40 81

Le calendrier pour 2005
Les lundis 10 janvier
(Les Rois)
24 janvier
14 février
28 février
14 mars (Loto)

LE MONTAILLOUX VTT CLUB

Le local du "Chamot" en fête Remise des maillots le dimanche 3 octobre 2004

Quelle belle journée d'automne pour faire la fête une fois de plus lors de la remise de nos premiers maillots officiels aux couleurs du club (violet, vert, blanc), sponsorisés par Alain Gacon de la menuiserie du Salève au Châble. L'occasion était toute trouvée pour se réunir en famille et entre amis autour d'une bonne potée savoyarde cuite dans une vraie chaudière installée



pour la circonstance près du local de notre association «le local du Chamot» comme l'ont baptisé certains membres du club qui ne manquent pas d'humour. Une journée comme on les aime, avec un vrai esprit d'équipe; excellent repas, décor naturel enchanteur, musique s'il vous plaît, et bonne humeur. Encore un grand merci à nos voisins Denise et Gabriel Girod compréhensifs et très serviables.

Nouvelles du club:

Le Montaillox VTT Club compte 22 adhérents dont 4 filles. Il fêtera ses deux ans d'existence en mars prochain. Notre club est tout neuf mais très actif. De nombreuses randonnées ont été organisées en 2004, à Belley en avril, à Viry-Vuache en mai, le Wasippy à Morzine et la Vtticimes aux Carroz en juillet sans oublier les sorties «Les Portes du Soleil» organisée par Michel membre du club ou bien le Plateau des Glières, organisée par Marc. En septembre, les quatre filles ont participé à la Forestière dans le Jura et la Transvolcanique en Auvergne sur deux jours a été plutôt réservée aux garçons, enfin une sortie de nuit sur le plateau du

Retord. Hormis l'activité VTT, nous avons participé le 4 septembre au tournoi inter-quartiers pour le trentième anniversaire du football club du Châble et, comme rien ne nous fait peur, le lendemain 5 septembre nous étions à la fête du Salève à Mikerne pour mettre la main à la pâte. Comme toute association, il y a des moments très sérieux!!! et nous nous retrouvons autour de la table pour notre réunion quasi-mensuelle. Parmi les projets lancés, peut-être une soirée à thème inter-club et la création d'un site internet dont se chargent très sérieusement les plus jeunes. Pour information, l'Assemblée générale du Montaillox VTT Club aura lieu le vendredi 18 février 2005 à 20h00 au 780, route du Mont-Sion à Présilly.

Pour tout contact:

Lehoux Alain, président,
04 50 04 47 68 Beaumont
Gacon Alain, vice-prés.,
04 50 04 46 56 Beaumont
Caquelin Michel, trésorier,
04 50 04 46 09 Présilly
Poux Pascal, trés. adjoint,
04 50 04 47 61 Présilly
Beaupère Jean-François,
secrétaire,
04 50 05 48 04 Présilly

La parole à

QUAND UN SANGLIER RENCONTRE UNE HURE, QUE SE RACONTENT-ILS ? DES HISTOIRES DE CHASSEURS BIEN SÛR !

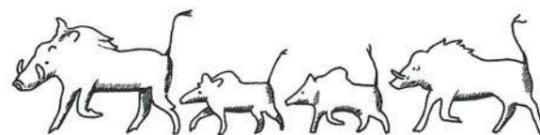
La chasse se limiterait-elle aux sorties de terrain ? Certes non : posez les yeux sur votre chien, entrenez vos armes et vêtements, admirez une lithographie animalière, humez le fumet d'un gibier mijotant sur le feu, écoutez une fanfare de trompes; vous êtes déjà, encore et toujours à la chasse.

À tort, nous évoquons trop rarement ces aspects annexes, indispensables et inséparables de la culture chasse. En effet, en limitant la chasse à un coup de fusil, nous nous privons d'une partie majeure de son charme, effaçant du même coup des émotions perçues de façon positive par la société: le plaisir, le bien-être, le « bien vivre »...

À l'inverse, la culture du conflit est vécue de façon négative et vous savez à quel point la chasse est, de par l'actualité, présentée comme un sujet conflictuel, à tel point que le chasseur, culpabilisé, n'ose plus afficher sa passion au grand jour et ne parvient plus à la transmettre. Dans cette logique d'agression, pour assurer notre défense, nous avons mis souvent en avant notre savoir-faire de gestionnaires de la faune sauvage. Nous avons aussi eu tendance à nous recroqueviller, oubliant de valoriser notre art de vivre, au-delà de l'acte de chasse lui-même; la gastronomie, la convivialité, les arts... Un art de vivre à affirmer et à partager.

Pour une fois donc, foin de gestion rigoureuse et de réglementation ! La chasse est un plaisir, alors faisons-nous plaisir et rappelons à ceux qui ne nous connaissent pas, un trait essentiel de notre caractère: les chasseurs sont des gens qui savent vivre, et bien vivre !

Source: extrait tiré du Petit livre vert du chasseur 2003



Infos diverses

INFOS DU CHABLE-BEAUMONT

LA POSTE

Nouveaux horaires depuis le 29 novembre 2004

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15 h 30 - 18 h 00
Mardi à vendredi	10 h 00 - 12 h 00	15 h 30 - 18 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00	Fermé

Un grand merci à Georges Flouret, receveur durant 10 ans, à notre service.

OUVERTURE D'UN CABINET INFIRMIER POUR SOINS A DOMICILE

Magali FAYOUX et Frédéric GUFFROY
installés depuis le 3 janvier 2005
25, Grande Rue au Châble-Beaumont

Tél. 04 50 37 34 85
Portable 06 75 91 03 79

ASSEDIC /ANPE

0811.01.01.74
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

HORAIRES

du lundi au jeudi sans interruption de 8 h 45 à 15 h 30
le vendredi de 8 h 45 à 11 h 45

Pour vous inscrire, il suffit de passer un coup de fil. C'est simple, rapide et efficace.

Les Assedic enregistrent votre demande et vous adressent sous 24 heures:

- votre dossier d'inscription,
- votre demande d'allocations,
- et la liste des pièces à fournir.

Remplissez votre dossier que vous remettrez à l'occasion de votre visite à l'Assedic.

Infos utiles

ALLO, SERVICE PUBLIC

Ministère de la Fonction publique

La première question à vos questions administratives
Appelez le **3639**
du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00
et le samedi de 09h00 à 14h00

LA MAIRIE

Tél. 04 50 04 42 50
Fax 04 50 04 55 61
Adresse e-mail : accueil@presilly.mairies74.org

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 16h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	17h00 à 19h00
Vendredi	14h00 à 16h00

Permanence du Maire sur rendez-vous

Jeudi	19h00 à 20h00
-------	---------------

ECOLE BEAUPRE - BEAUMONT - LE CHÂBLE

École primaire	Tél. + fax 04 50 04 59 58
École maternelle	Tél. 04 50 04 47 43
Secrétariat SIVU Beaupré	
Tél. + Fax + Répondeur	04 50 04 47 04

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE À VIRY

« Au Pays des p'tits pioux »
Immeuble Les Capucines
157, Les Prés Bois
74580 - VIRY
Tél. 04 50 04 76 84

Ouverture

Lundi au vendredi 07h30 à 18h30

Permanence de la directrice M^{lle} Marielka Verot

Mardi	08h00 à 11h00
Jeudi	15h00 à 18h00



DECHETTERIE CANTONALE AU CHÂBLE

Tél. 04 50 04 41 67

Ouverture du lundi au samedi sauf jours fériés

De mars à octobre	09h00 à 18h00
De novembre à février	09h00 à 17h30

AVIS A LA POPULATION

NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune et vous conseillons vivement de vous présenter en mairie munis de votre pièce d'identité ou livret de famille pour accomplir les formalités d'usage. Il est important de pouvoir vous recenser. Nous pourrions vous fournir des renseignements sur nos services ou activités dans notre commune. Nous rappelons aux propriétaires qu'ils doivent tenir la mairie informée de leur changement de locataires.

NOUVEAUX ARRIVANTS TRAVAILLANT EN SUISSE

Au titre de reversement du « Fonds frontaliers », la mairie a besoin de recenser les personnes travaillant en Suisse.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir signaler votre statut en mairie quelle que soit votre nationalité.

État civil



DECES

Marie Seris (71 ans)	le 19 novembre 2004
Raymond Dupenloup (79 ans)	le 25 décembre 2004

Nous garderons un bon souvenir de Marie et de Raymond qui était un fidèle participant au repas du CCAS et à la chorale Saint Bruno. Nous sommes de tout cœur avec André et Pierrette qui sont dans la peine et nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

NAISSANCES

Ange Valentin Claude MOINE

né le 11 septembre 2004
fils de Marie-Ange Jacquet et Fabrice Moine
291, chemin Sous les Prés - Beauregard

Loup DAUBORD

né le 30 septembre 2004
fils de Lydia Peeters et Denis Daubord
94, rue de l'Église - Chef-Lieu

Bienvenue à Ange et Loup et félicitations à leurs parents.

MARIAGES

Jean-François Ajdukovic et Audrey Bernaz

16 chemin de Nâves à Reignier et
540 route des Hôteliers - Hameau des Hôteliers
le 3 juillet 2004

Denis Genoud et Marie De Calignon

184, chemin de Clairjoie
La Tuilière
le 21 août 2004

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux couples.

La rivière de notre enfance

Je me souviens d'un arbre
Je me souviens du vent
De ces rumeurs de vagues
Au bout de l'océan
Je me souviens d'une ville
Je me souviens d'une voix
De ces Noël qui brillent
Dans la neige et le froid
Je me souviens d'un phare
Je me souviens d'un signe
D'une lumière dans le soir
D'une chambre anonyme
Je me souviens d'amour
Je me souviens des gestes
Le fiacre du retour
Le parfum sur ma veste

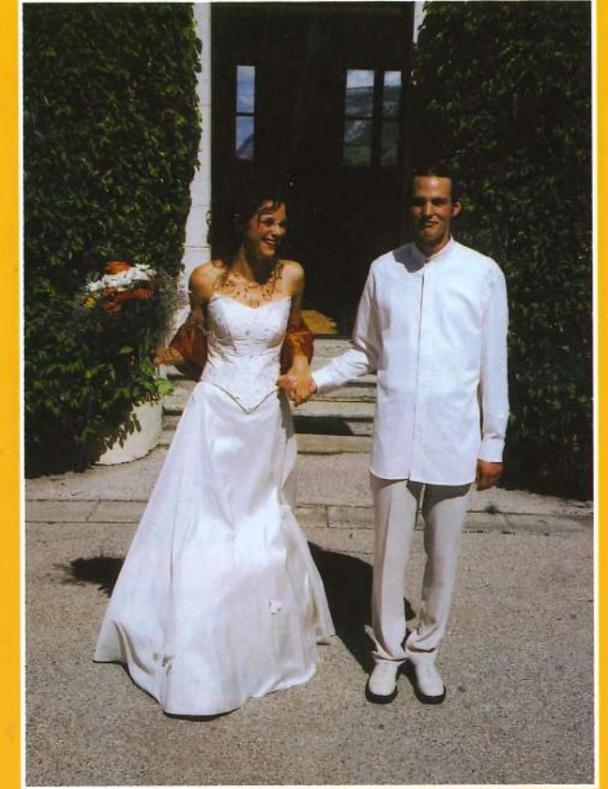
Refrain

Ce n'est pas du sang qui coule dans nos veines
C'est la rivière de notre enfance
Ce n'est pas sa mort qui me fait de la peine
C'est de n plus voir mon père qui danse

Extrait d'une chanson de Michel Sardou
en duo avec Garou



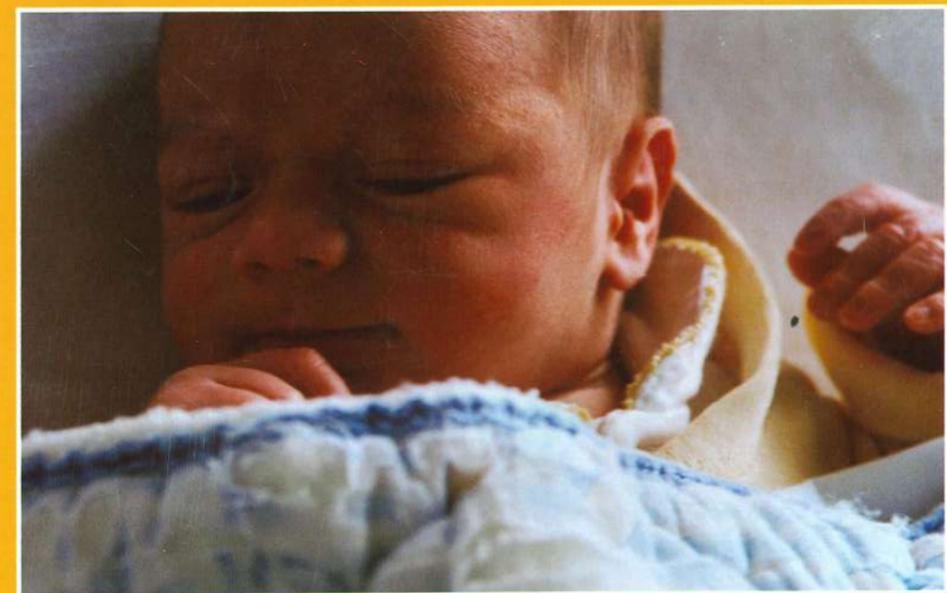
Audrey et Jean-François Ajdukovic



Marie et Denis Genoud

*Éduquer un enfant,
c'est sauver un homme*

(Victor Hugo)



Ange Valentin Claude